REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT Côte d'Or

NOMBRE DE MEMBRES

en exercice Présents Afférents au Conseil

Syndical

50 32 52 Date de la convocation : 07/09/2023

> Date d'affichage 07/09/2023

Vote:

Abstention: / Pour : 32 Contre : /

EXTRAIT DU REGISTRE DE DU COMITE SYNDICAL DU S SEURRE VAL DE

Envoyé en préfecture le 25/09/2023 Reçu en préfecture le 25/09/2023 Publié le ID: 021-252107917-20230919-2023_11-CC

Séance du mardi 19 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf septembre, le Comité Syndical du Syndicat, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BELORGEY, Président.

Présents:

Marc JAUDAUX - Dominique CAIRE - Alain PAUTET - Pascale CATHELAIN - François PERRIN - Laurence JACOTOT - Jean-Christophe GUITTON - Frédéric PERRIN - Sébastien FAGOT -Sébastien THEVENIN - Thierry MACAIRE - Patrick JACQUET - Camille SIMAR - Sébastien BELORGEY - Fabrice BRACQUEMOND - Bernadette REVERCHON - Gilbert VALENTIN -Pascal JEANNIARD - Céline GILARDET - Jean-Paul CHAPUIS - Didier LEVEQUE - Lucie FOURNIER BONNIN - Raymond ROSIER - Sophie CHAVATTE - Henri MAUCHAMP François LORENZI - Alain BECQUART - Bertrand GRONDIN - Sébastien DELACOUR - Nicolas GAUTHRON - Alain BECQUET - Jack DUBIEF

S'étaient excusés : Jean-Marie BAULAND - Thierry MINET (pouvoir donné à M. VALENTIN) -David HIEZ (Pouvoir donné à M. LEVEQUE) -

Etaient absents: Eric CHEVALLET - Yann PETIOT - Michel BEAUNEE - Hervé LACROIX - Denis MALUTA - Sylvain ROY - Philippe GAGEY - Aurore MOLARD - Matthieu MICHAUD - Eric REMY - Florian LORY - Jocelyne LECLERC - Martine DECHAUD - François VARIOT - Rachel BARBIER - Jean-Michel VERPAUX - Magali CHIFFLOT

Secrétaire de séance : Gilbert VALENTIN N° 11/2023

OBJET: Validation de l'avenant n°1 de SAUR concernant l'insertion de nouveaux tarifs dans le Bordereau des Prix Unitaires du contrat de Délégation de Service Public

Considérant les travaux de réalisation de branchement d'eau potable réalisés par SAUR;

Considérant le contrat de Délégation de Service Public en cours avec SAUR jusqu'au 31 décembre 2027;

Considérant le besoin d'intégrer de nouveaux tarifs dans le Bordereau des Prix Unitaires pour la réalisation des devis de ces travaux de raccordement au réseau :

Considérant l'avenant au contrat proposé par SAUR;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, LE CONSEIL

- APPROUVE l'avenant.
- AUTORISE le Président à le signer.

Pour extrait conforme, le 19 septembre 2023 Le Président, Sébastien BELORGEY

